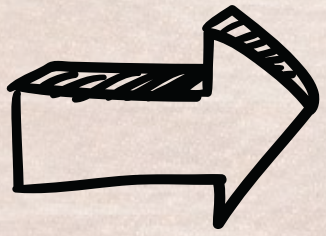
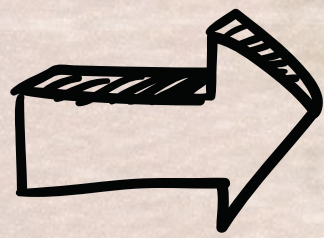


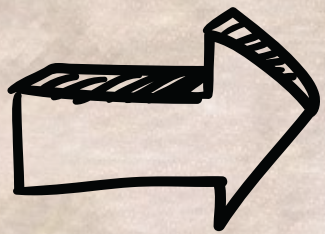
LE JOURNAL DU RPE



PORTRAITS DE PROFESSIONNELS



COMPTINE DU MOMENT ET MALLE AUX TRÉSORS



LE NOUVEAU CONGÉ DE NAISSANCE



PORTRAITS DE PROFESSIONNELS

CÉLINE ET THIBAUT , ASSISTANTS MATERNELS EN FAMILLE

Pourriez-vous nous dire ce qui vous a attiré dans le métier d'assistant maternel et ce qui vous motive encore aujourd'hui à continuer dans cette voie ?

Je pense que si on veut devenir assistant maternel, il faut être à l'écoute des autres, dans la bienveillance, avoir de la patience et surtout continuer de s'amuser avec nos accueillis, beaucoup d'apprentissage se font par le jeu.

Ce qui me motive à continuer dans ce métier c'est que chaque enfant est différent, nous n'avons pas l'impression de faire toujours la même chose [...]

Votre fils est devenu lui-même assistant maternel, pouvez-vous nous parler de la transmission du métier, de ce que vous diriez à un ou une jeune qui souhaiterait choisir ce métier ?

Lors de ma dernière grossesse quand j'attendais Thibault, un arrêt m'a permis d'aider des amies et de la famille pour leurs enfants [...] j'ai adoré cette période avec des enfants tous différents, c'est ce qui m'a donné envie de faire ce métier.

Quand Thibault à eu 1 an, je suis devenue assistante maternelle, il a donc toujours eu l'habitude de voir des enfants à la maison, de jouer avec eux et plus tard de m'aider à s'en occuper [...] Il a donc fait une année de service civique auprès des plus jeunes avant de décider de devenir assistant maternel.

Pourriez-vous nous parler de votre expérience : ateliers au RPE, formations avec Planète Enfance ?

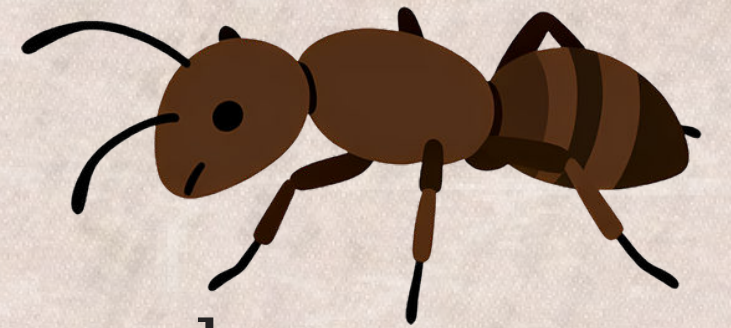
Contrairement à il y a quelques années, les assistants maternels ne sont plus seuls, nous pouvons nous rendre au RPE, et partager nos expériences avec d'autres assistants maternels et notre animatrice; c'est également un lieu où nous pouvons parler de nos incertitudes dans la relation aux enfants et aux parents [...] Il y a 20 ans, nous n'avions pas autant de connaissance sur les enfants. C'est aussi pour cela que les formations sont intéressantes, nous avons toujours de nouvelles choses à apprendre et à mettre en place avec nos accueillis !

COMPTINE DU MOMENT ET MALLE AUX TRÉSORS



LA FOURMI

La fourmi m'a piqué la main, la coquine, la coquine
La fourmi m'a piqué la main, la coquine elle avait faim
L'araignée m'a piqué le nez, la coquine....
L'araignée m'a piqué le nez, la coquine elle était fâché
Et l'abeille m'a piqué l'oreille, la coquine n'avait pas sommeil !
*Et vous continuez avec le bourdon, le menton et le bonbon, puis
l'oiseau, le dos et le moineau, sur le même air !*



LE PROJET D'ACCUEIL

Véritable boîte à outils et support de présentation lors des premières rencontres avec les parents, le projet d'accueil est un document que vous pouvez imprimer en plusieurs exemplaires et remettre aux familles. Il peut s'articuler autour de trois parties.

Partie 1 : Présentation personnelle

Présentez-vous : votre famille, votre parcours, ce qui vous a donné envie de devenir assistant maternel et, si vous le souhaitez, votre précédente expérience professionnelle.

Partie 2 : Votre lieu d'accueil et votre pratique

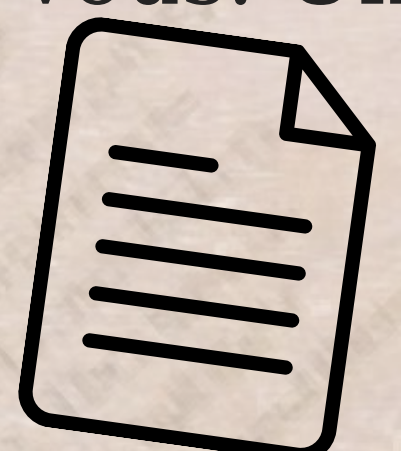
Présentez brièvement les espaces de vie des enfants, la présence éventuelle d'animaux et leur organisation pendant les temps d'accueil. Expliquez comment vous accompagnez les enfants vers l'autonomie (repas, change, sommeil) et comment vous choisissez et renouvelez les jeux afin de répondre à leurs besoins et de maintenir leur intérêt.

Partie 3 : Une journée type

Décrivez le déroulement d'une journée en soulignant l'importance de l'accueil du matin et des transmissions avec les parents.

Présentez vos sorties et expliquez leur intérêt pour le développement de l'enfant : promenades, RPE, association, bibliothèque, parc, musée... Évoquez également l'importance des rituels et du respect du rythme de chaque enfant.

Votre projet d'accueil permet aux parents de mieux vous connaître et de retrouver votre façon de travailler après le rendez-vous. Un bon moyen de leur donner envie de vous recontacter !



LE NOUVEAU CONGÉ DE NAISSANCE

Le congé supplémentaire de naissance est entré en vigueur !

Depuis le 1er juillet 2026, les parents peuvent bénéficier d'un congé supplémentaire de naissance, qui s'ajoute aux congés de maternité, de paternité et d'adoption. Son objectif : permettre aux familles de passer davantage de temps avec leur enfant durant ses premiers mois de vie.

Qui est concerné ?

Ce nouveau droit est ouvert à la plupart des parents actifs (salariés, travailleurs indépendants, agents publics...), sous certaines conditions. Les assistants maternels peuvent également en bénéficier selon les règles applicables à leur statut.

À retenir

Un à deux mois de congé indemnisé, en complément des congés existants.

Le congé peut être pris par chaque parent, simultanément ou en alternance.

Il peut être fractionné afin de mieux s'adapter à l'organisation familiale.

Quels impacts ?

Pour les familles, ce nouveau congé offre davantage de temps auprès du bébé. Pour les assistants maternels, il peut décaler le début d'un accueil ou modifier la date d'entrée d'un enfant. Une bonne communication entre parents employeurs et professionnels permettra d'anticiper ces changements et de préparer sereinement l'accueil.

